



Sud Education Alsace - c/o Solidaires Alsace
1 rue Sédillot 67000 STRASBOURG
sudeducalsace@gmail.com – www.sudeducalsace.info
06 07 27 78 96 ou 06 65 39 72 67

COMMUNIQUÉ : BLANQUER, TU MENS ! STRASBOURG EST LÀ !

A l'issue de la journée du 4 juillet 2019, jour de tenue des jurys du baccalauréat, le ministre Blanquer s'est exprimé dans les médias afin de rassurer « l'opinion publique » que tout se passerait demain comme prévu. Il a même affirmé que dans certaines académies il n'y a eu aucun problème comme à ... Strasbourg.

Sud Education Alsace dénonce ce nouveau mensonge et cette nouvelle provocation d'un ministre autoritaire en bout de souffle dont l'ensemble du discours n'est qu'une traduction supplémentaire du mépris qu'il adresse à ceux et celles qui osent s'opposer à ses réformes.

En effet, personne ne pourra dire qu'à Strasbourg il ne s'est rien passé puisque la rétention des notes a concerné de nombreux collègues déterminé•e•s pendant trois jours (un jour avant d'autres, une autre spécificité de notre académie). Ils et elles ont affolé la hiérarchie qui n'a eu de cesse de chercher à « convaincre » les collègues de stopper le mouvement. Même si aucune menace illégale et brutale n'est à déplorer comme cela a pu être le cas ailleurs, les pressions étaient réelles malgré l'exercice du droit de grève. Pourtant nos collègues ont voulu défendre une école plus juste, plus égalitaire, refusant le tri social.

De plus, la tenue des jurys a été perturbée notamment à Molsheim où 35 enseignant•e•s sur 130 convoqué•e•s ont refusé de siéger. Un universitaire a fait grève également (1).

Au lycée les Pontonniers à Strasbourg ce sont 57 collègues sur 70 présents (81%) qui ont voté la motion suivante :

« Membres de jury réunis le 4 juillet 2019 aux lycées de Pontonniers à Strasbourg, nous déclarons être opposés à la réforme Blanquer. Certains collègues ont décidé de se mettre en grève afin de protester contre cette réforme et n'ont donc pas transmis leurs notes. Cela n'a pas été le choix de tous mais nous soutenons les intentions de nos collègues et annonçons dès maintenant que nous nous opposerons à toute mesure de rétorsion qui irait au delà du retrait d'un trentième du salaire pour cause de grève. Motion adoptée dans 9 jurys par 57 voix sur 70 votants (soit par 81% des votants) »

Si la rétention des notes a pris fin la veille des jurys, ce sont bien les consignes illégales (attribuer les notes de contrôle continu au lieu de la note d'examen), nouvelle preuve du mépris du ministre, qui ont poussé de nombreux collègues à refuser de siéger et/ou faire adopter ces motions aux jurys.

Sud Education Alsace renouvelle sa solidarité à ce mouvement social d'une ampleur exceptionnelle dans l'académie et soutiendra les collègues mobilisé•e•s. Quelque chose de très fort s'est produit et nous continuerons à soutenir nos collègues à l'avenir.

A ce stade de mensonge, de mépris et d'hostilité de la part du ministre, nous ne voyons qu'une solution : qu'il s'en aille et qu'il prenne ses réformes dont personne ne veut avec lui !

A Strasbourg le 5 juillet 2019

(1) : <https://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2019/07/04/des-grevistes-parmi-les-jurys-de-deliberation-du-bac>